

Date d'affichage : 19/09/2019

<p style="text-align: center;">COMMISSION COUPES SENIORS REUNION DU 17/09/2019</p>
--

Présents : MM. JM HENON, Fk PORET, J.GAMBART, R DEHONDT, M PUAUX

Excusé : M C GAMBIER

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 15/09/2019

Coupe Fermetures Flouret

54570.1 BOURTHES/FRENCQ. Match arrêté à la 52^{ème} minute de jeu pour insuffisance de joueurs à Frencq. Homologué : BOURTHES 3 – FRENCQ 0 par pénalité. Amende 30€ à Frencq.

54581.1 CAMIERS/CALAIS BALZAC. Forfait de Camiers (mail du club). Homologué : CAMIERS 0 – CALAIS BALZAC 3 par forfait. Camiers est éliminé des Coupes. Amende 40€ à Camiers.

54589.1 CONCHIL/ETAPLES HV B. Match arrêté à la 76^{ème} minute de jeu pour insuffisance de joueurs à Etaples HV B. Homologué : CONCHIL 5 – ETAPLES HV B 0 par pénalité. Amende 30€ à Etaples HV.

54599.1 ALQUINES/ST OMER US C. Réserves d'Alquines sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Saint Omer C, les joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. Non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : ALQUINES 2 – ST OMER US C 4. Amende 30€ à Alquines

54603.1 LE PORTEL STADE C/WIMEREUX B. Match arrêté à la 77^{ème} minute pour abandon de terrain de l'équipe de Wimereux. Homologué : LE PORTEL STADE C 6 – WIMEREUX B 0 par pénalité. Amende 100€ à Wimereux.

Coupe Ricoh ADN :

54628.1 LE PORTEL GPF/CAMIERS B. Forfait de Camiers B (mail du club). Homologué : LE PORTEL GPF 3 – CAMIERS B 0 par forfait. Camiers B est éliminé des Coupes. Amende 23€ à Camiers.

54655.1 WAILLY/ETAPLES HV C. Forfait d'Etaples HV C. Homologué : WAILLY 3 – ETAPLES HV C 0 par forfait. Etaples HV C est éliminé des Coupes. Amende 23€ à Etaples HV.

54658.1 HARDINGHEN/RINXENT B. Réserves techniques de Rinxent B non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : HARDINGHEN 2 – RINXENT B 1. Amende 30€ à Rinxent.

54662.1 OYE PLAGE B/AMBLETEUSE B. Forfait de Oye Plage B (mail du club). Homologué : OYE PLAGE B 0 – AMBLETEUSE B 3 par forfait. Oye Plage B est éliminé des Coupes. Amende minorée 15€ à Oye Plage.

54663.1 BRIMEUX/THEROUANNE. Forfait de Théroouanne. Homologué : BRIMEUX 3 – THEROUANNE 0 par forfait. Théroouanne est éliminé des Coupes. Amende 23€ à Théroouanne.

Coupe Sodiboissons :

54683.1 FAUQUEMBERGUES/ECQUES HEURINGHEM B. Forfait d'Ecques Heuringhem B (mail du club). Homologué : FAUQUEMBERGUES 3 – ECQUES HEURINGHEM B 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Ecques Heuringhem.

54695.1 ST MARTIN AU LAERT D/THEROUANNE B. Forfait de Théroutanne B suite au forfait de son équipe A en Coupe Ricoh ADN. Homologué : ST MARTIN AU LAERT D 3 – THEROUANNE B 0 par forfait. Amende 23€ à Théroutanne.

54697.1 NIELLES LES BLEQUIN C/POLINCOVE B. Forfait de Polincove B (mail du club). Homologué : NIELLES LES BLEQUIN C 3 – POLINCOVE B 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Polincove.

54698.1 ST OMER ESSOR E/WARDRECQUES C. Forfait de St Omer ESSOR E (mail du club). Homologué : ST OMER ESSOR E 0 – WARDRECQUES C 3 par forfait. Amende minorée 15€ à St Omer ESSOR.

Coupe du Calaisis :

54700.1 GUINES MARAIS C/BONNINGUES LES ARDRES B. Forfait de Bonningues les Ardres B (mail du club). Homologué : GUINES MARAIS C 3 – BONNINGUES LES ARDRES B 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Bonningues les Ardres.

54706.1 LICQUES C/ARDRES C. Forfait d'Ardres C (mail du club). Homologué : LICQUES C 3 – ARDRES B 0 par forfait. Amende 23€ à Ardres.

54710.1 ST INGLEVERT/CALAIS SO D. Forfait de Calais SO D (mail du club). Homologué : ST INGLEVERT 3 – CALAIS SO D 0 par forfait. Amende 23€ à Calais SO.

54712.1 ANDRES/CALAIS CATENA C. Forfait de Calais Catena. Homologué : ANDRES 3 – CALAIS CATENA C 0 par forfait. Amende 23€ à Calais Catena.

Coupe Val de Canche :

54716.1 CONCHIL C/LE PARCQ VIEIL HESDIN. Forfait de Le Parcq/Vieil Hesdin (mail du club). Homologué : CONCHIL C 3 – LE PARCQ VIEIL HESDIN 0 par forfait. Amende 23€ à Le Parcq Vieil Hesdin.

54722.1 ETAPLES HV D/FRUGES C. Forfait d'Etaples HV D suite au forfait de son équipe C en Coupe Ricoh ADN. Homologué : ETAPLES HV D 0 – FRUGES C 3 par forfait. Amende 23€ à Etaples HV.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

La Commission procède ensuite au tirage au sort des Coupes du 29/09/2019.

- Coupe Flouret
- Coupe Cardon Frères
- Coupe Ricoh ADN
- Coupe Côte d'Opale
- Coupe Bay Voyages
- Coupe du Calaisis
- Coupe Sodiboissons
- Coupe Val de Canche

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : JM HENON

Le Secrétaire : F. PORET